

APFUCC, Congrès de Brock
Assemblée Générale Annuelle des Membres

Université Brock
le mardi 27 mai 2014
Thistle Complex 243
12h00 à 14h00

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal 2013 (p.v. du 3.06.13 ci-joint par Romira Worvill, secrétaire-trésorière)
3. Affaires découlant du procès-verbal 2013 :

Prorogation de l'Association en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et autorisation pour les administrateurs de demander un certificat de prorogation (transition).

ATTENDU QUE l'Association a été constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* par lettres patentes en date du 13 mai 1981;
ATTENDU QUE l'on considère qu'il est dans les meilleurs intérêts de la corporation de se proroger sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL), et ce, conformément à l'article 297 de cette même Loi.

IL EST RÉSOLU QUE :

1. La corporation présente une demande, en vertu de l'article 297 de la Loi BNL, au directeur nommé en vertu de cette même Loi une demande en vue de l'obtention d'un certificat de prorogation ;
2. Les statuts de prorogation (transition) de l'Association, lesquels ont été soumis à la présente assemblée et joints à ce procès-verbal (Annexe A), soient par les présentes approuvés ;
3. Tout dirigeant ou administrateur de l'Association soit autorisé à prendre de telles mesures et à signer et à remettre les documents pertinents, y compris les statuts de prorogation (transition) annexés, l'avis du siège initial et la liste des administrateurs, de la manière établie par le directeur, qui sont nécessaires ou souhaitables pour la mise en œuvre de la présente résolution.

(Documents ci-joints : Préambule et Résolution, Formulaire 4031, Formulaire 4002)

4. Postes à combler et liste (à suivre) des candidats : Vice-Président, Secrétaire-Trésorier, Directeur de la programmation du congrès, éditeur en chef des *Public'* de l'APFUCC, représentants régionaux
5. Rapport de la présidence (Janice Best)

Congrès 2014 : inscriptions, problèmes de salle, bilan

Motion : ATTENDU QUE tous les ans, plusieurs personnes (professeurs, étudiants, retraités, chercheurs indépendants) assistent au colloque de l'APFUCC et font des communications sans avoir adhéré à l'Association,

IL EST RÉSOLU QUE :

Seuls les membres en règle au 15 avril de l'année du colloque auront le droit de faire une communication au colloque de l'APFUCC.

5. Rapport du coordonnateur local (Jean Ntakirutimana)
 - a.) banquet du soir
 - b.) proposition pour un prix dédié à la mémoire du regretté professeur Alexandre Amprimoz
 6. Rapport de la vice-présidence (Jorge Calderón)
 7. Rapport du secrétariat à la trésorerie (Romira Worvill)
 8. Rapport de la direction de la programmation (Dawn Cornelio)
 9. *Voix plurielles* : Rapport de la Directrice de la revue (Catherine Parayre)
 10. Rapport de l'éditeur en chef sortant des *Public'* de l'APFUCC (Sébastien Côté)
 12. Rapport de la représentante à la Fédération des Sciences Humaines (Valérie Dusailant-Fernandez)
 13. Congrès 2015, Université d'Ottawa
 - Dates (30 mai au 5 juin)
 - Propositions d'ateliers
 - Coordonnateur local
 14. Autres affaires
- Ajournement